MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA Référence unique du mandat :	
Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COLLEGE SAINT-instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque conformément aux instructions de COLLEGE SAINT-EXUPERY. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les convention que vous avez passée avec elle. Une demande de rembour dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un	à débiter votre compte IDENTIFIANT CREANCIER SEPA conditions décrites dans la resement doit être présentée :
NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :	
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom: Adresse:	Nom : COLLEGE SAINT-EXUPERY Adresse : 13 AVENUE DE L'EUROPE BP 32
Code postal : Ville : Pays :	Code postal : 85170 Ville : BELLEVILLE SUR VIE Pays : FRANCE
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
	ent ponctuel
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :	

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel:

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par COLLEGE SAINT-EXUPERY. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec COLLEGE SAINT-EXUPERY.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.